

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Isabelle Destriché, 19 juin 1883

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 juin 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Destriché, Marie Isabelle \(1823-1910\)](#)

Lieu de destinationChâteau-du-Loir (Sarthe)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin confirme à Marie Isabelle Destriché qu'il consent à publier « Simple récit » en feuilleton dans le journal *Le Devoir*, mais que « Jeanne » manque de l'unité d'action nécessaire à un roman et ne réunit pas des situations suffisamment caractérisées pour faire le fond d'un enseignement socialiste. Il lui retourne le manuscrit de « Jeanne » et la remercie pour l'envoi du livre *Les dimanches de la mère Taboureau*.

NotesDu 8 juillet 1883 au 12 août 1883, le journal *Le Devoir* publie une nouvelle de Marie Isabelle Destriché intitulée « Un simple récit » (voir en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/428/100/832/0/0>, consulté le 3 septembre 2023). Du 19 août 1883 au 23 septembre 1883, le journal *Le Devoir* publie une autre nouvelle de Marie Isabelle Destriché intitulée « Pierre Morin ou l'ivrognerie » (voir en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/527/100/832/0/0>, consulté le 3 septembre 2023).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format

paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées

- Destriché (Marie Isabelle), «Un simple récit », *Le Devoir*, t. 7, 8 juillet-12 août 1883. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/428/100/832/0/0>, consulté le 3 septembre 2023]
- [Destriché \(Marie Isabelle\), \*Les dimanches de la mère Taboureau\*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878.](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation2 p. (232r, 233v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise 19 Juin 1883

Madame,

Je vous ai dit mon sentiment sur "Simple récit" que je suis disposé à insérer en feuilleton dans le "Devoir".

Je vous dois de même l'impression que j'ai éprouvée à la lecture de "Jeune". Je n'ai pas trouvé que ce manuscrit présentât le même attrait que "Simple récit". L'action principale se passe de sur dans des

Madame Desbrière.

situations diverses que nous avons cherché à grouper pour en tirer l'enseignement socialiste que nous avons en vue. Ce feuilleton sans doute serait mieux à sa place dans une autre publication que le "Devoir" parce que les lecteurs de ce dernier journal ayant depuis plusieurs années vu traiter les questions sociales d'une façon largement comprise et à des points de vue divers, trouveraient sans doute plus que tous autres que le feuilleton, manquant à la suite d'action néces-

taire à un roman, ne  
révèle pas d'un autre  
côté, des situations suffi-  
samment caractérisées pour  
faire le fond d'un enseigne-  
ment socialiste.

Dans Simple récit, au  
contraire, le cœur s'attache  
vivement dès le début au  
sort de l'institutrice, et  
l'on ne perd pas de vue  
celle-ci, un seul instant,  
jusqu'à la conclusion de  
l'histoire.

— Je vous retourne donc  
par ce courrier et tous  
pli recommandé, comme

vous m'en avez adressé,  
votre manuscrit de "Jeune".

Je garde "Simple récit"  
pour s'insérer au premier  
jour dans "Le Devoir".

Et je vous remercie  
sincèrement du volume:  
"Les dimanches de la mère  
Laboureau".

Veuillez agréer, Madame,  
l'assurance de ma vive  
sympathie.